



323

P

NP

DM53

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-
Cœur-de-Jésus

6211-24-077

MÉMOIRE

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Projet : Parc éolien Mont Sainte-Marguerite

Municipalité de Saint-Sylvestre

Par

MRC de Lotbinière

6375, rue Garneau

Sainte-Croix (Québec)

G0S 2H0

T. | 418-926-3407

F. | 418-926-3409

C. | info@mrclotbiniere.org

Novembre 2015

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA MRC

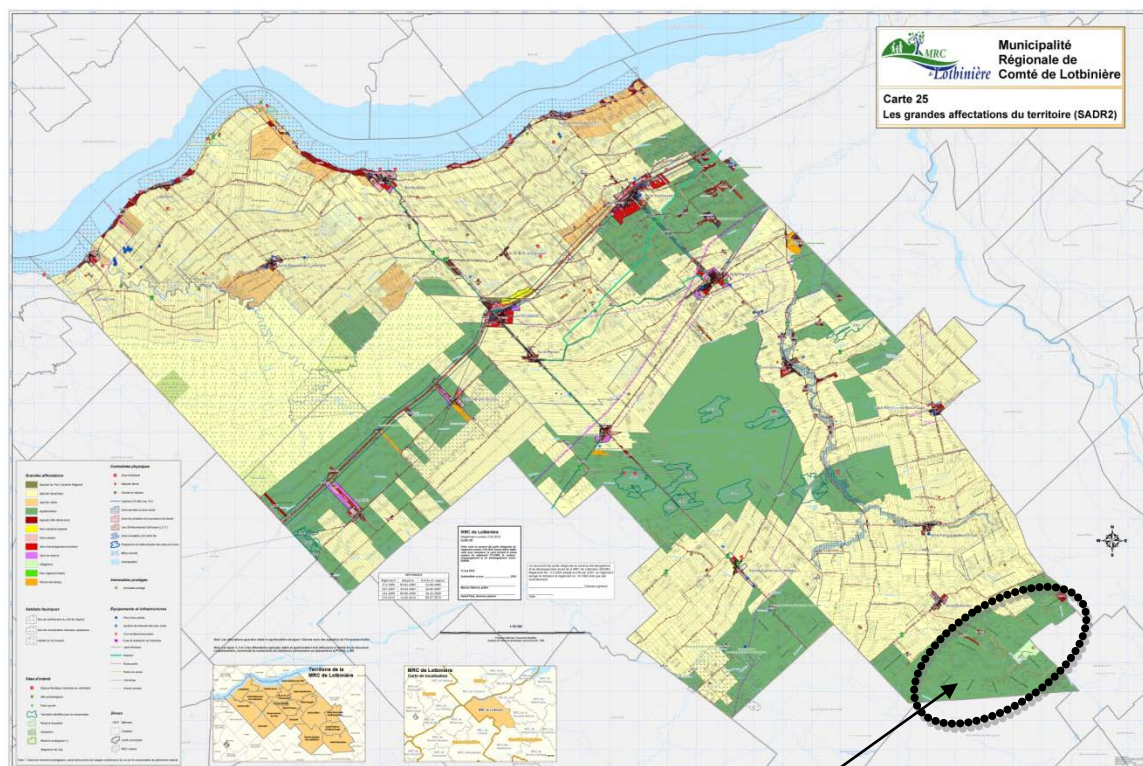
La MRC de Lotbinière occupe l'extrême nord-ouest de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Établie de part et d'autre de l'autoroute Jean-Lesage, la MRC est constituée de 18 municipalités accueillant au-delà de 31 000 habitants. La population se concentre dans le secteur nord-est du territoire, aux portes de la CMQ.

Des rives du fleuve Saint-Laurent au Nord au contrefort appalachien au sud, en passant par la rivière Beaurivage à l'est et la rivière du Chêne à l'ouest, ce vaste territoire occupe 1 663 km² de terres émergées. L'occupation du territoire est principalement d'ordre agroforestier et la densité de population est légèrement inférieure à 19 habitants par km².

La figure 1 illustre les grandes affectations du territoire de la MRC et le secteur approximatif visé par le projet Parc éolien Mont Sainte-Marguerite. Les trames jaunes, orangées et vertes constituent la zone agricole provinciale qui occupe 98 % du territoire de la MRC.

Figure 1

Les grandes affectations du territoire de la MRC de Lotbinière et secteur approximatif du projet



Secteur approximatif du projet

Pour accéder à une version électronique de la Figure 1 (pour une meilleure résolution) veuillez cliquer sur l'hyperlien suivant ou encore, inscrire celui-ci dans la barre d'adresse de votre moteur de recherche : http://www.mrclotheiniere.org/matrice/carte_25.pdf

Les données socio-économiques¹ révèlent une augmentation de la population (16 %) supérieure aux moyennes régionales (9 %) et provinciales (13 %) au cours des dernières années. Au niveau des projections démographiques (augmentation projetée de 23 % entre 2011 et 2036), le nombre élevé de naissances enregistré entre 2007 et 2013 (variation positive de 32 %) participe pour beaucoup à cette augmentation projetée de la population. S'ajoute à cela un solde migratoire net de 0,48 supérieur à celui enregistré pour la région de la Chaudière-Appalaches (0,10). Les ménages (2,4 personnes par ménage) présentent un nombre d'années de scolarisation moindre qu'ailleurs au Québec. Malgré tout, le taux de chômage à 4 % est enviable (7 % pour le Québec en 2011).

L'évolution sur 10 ans de l'indice de développement du MAMOT pour les municipalités de la MRC démontre une nette progression de cet indicateur pour la grande majorité des municipalités.

*Tableau 1
Évolution (1996-2001-2006) de l'indice de développement (ID) par municipalité*

Municipalité	ID 1996	ID 2001	ID 2006
Dosquet	-2	-1	3
Laurier-Station	4	3	3
Leclercville	-1	1	-1
Lotbinière	1	2	1
N.-D.-S.-C.-d'Issoudun	2	4	3
Saint-Agapit	1	2	3
Saint-Antoine-de-Tilly	4	4	7
Saint-Apollinaire	3	3	6
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	1	-1	3
Sainte-Croix	-1	0	2
Saint-Édouard-de-Lotbinière	0	1	2
Saint-Flavien	1	2	5
Saint-Gilles	1	2	5
Saint-Janvier-de-Joly	-3	-5	0
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	4	2	4
Saint-Patrice-de-Beaurivage	1	2	3
Saint-Sylvestre	-1	0	3
Val-Alain	-5	-4	-1

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2002 et 2006)

Plus de la moitié des emplois (55 %) se concentrent principalement dans le secteur primaire-construction-fabrication-commerce de gros et détail. Cette structure d'emploi est contraire à celle retrouvée ailleurs dans la province où le secteur des services s'avère le principal ensemble économique (63 % au Québec et 54 % en Chaudière-Appalaches).

Le tableau suivant dévoile quelques chiffres en rafale pour parfaire le portrait sommaire de la MRC. Notons que les valeurs ont toutes diminué depuis leurs mises à jour antérieures en 2011

¹ Institut de la statistique du Québec (2014), Statistiques Canada (1996 à 2011) et MAMOT (2015)

et 2012. Cette baisse des indicateurs économiques milite pour l'accueil de nouveaux projets pouvant participer au ralentissement de la décroissance économique vécue sur le territoire de la MRC.

Tableau 2
Variables socio-économiques de la MRC (2011 à 2015 selon la variable)

Variable	Valeur
Travailleurs de 25-64 ans (2013)	15 457
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2013)	71 %
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans (2013)	34 107 \$
Taux de faible revenu des familles (2011)	6,4 %
Revenu disponible par habitant(2013)	22 500 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2014)	38 843 k\$
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2015)	132 704 \$

Source : Institut de la statistique du Québec (2014)

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA MUNICIPALITÉ LOCALE VISÉE PAR LE PROJET ÉOLIEN

La municipalité de Saint-Sylvestre se veut la communauté la plus méridionale du territoire de la MRC. Sise aux abords de la chaîne de montagnes des Appalaches, cette municipalité compte 1 039 citoyens et occupe une superficie de 148 km². L'essentiel de la population réside dans la moitié nord du territoire municipal, là où les pentes sont généralement moins abruptes et donc plus propices à l'établissement humain.

Le périmètre d'urbanisation de la municipalité s'articule autour de la jonction de la route 216 avec le chemin du Moulin. Le cœur du village se trouve donc à près de 10 kilomètres à l'est de la jonction de cette même route 216 et le chemin Craig (route 269) qui possède un statut de protection².

Le taux d'activité et le taux d'emploi de la municipalité se situe sous la moyenne supra-locale. Ceci, entraîne un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne des 18 municipalités constituantes comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau 3
Taux d'activité, d'emploi et de chômage pour la municipalité de Saint-Sylvestre et la MRC de Lotbinière

Territoire	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%		
Saint-Sylvestre	63	60	5
MRC	70	67	4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population (2011)

Au niveau des revenus par ménage, le tableau suivant démontre que la municipalité a vu ses revenus par ménage croître deux fois moins que la moyenne des revenus par ménage pour

² Voir RCI de la MRC de Lotbinière no. 127-2002

l'ensemble du territoire de la MRC et que le revenu par ménage local demeure inférieur à la moyenne des municipalités de la MRC.

Tableau 4
Variation (2006-2011) du revenu moyen par ménage pour Saint-Sylvestre et la MRC

Territoire	\$ 2006	\$ 2011	Variation
Saint-Sylvestre	49 646 \$	54 179 \$	9 %
MRC	52 017 \$	61 155 \$	18 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population (2011)

Sa proportion de population de 65 ans et plus (17 %) est semblable à celle retrouvée sur l'ensemble du territoire de la MRC (16 %). Quant à sa population générale, elle est passée de 1 143 habitants en 1971 à 1 046 en 2014 ce qui constitue une diminution de plus de 8 % comparativement à la tendance générale de la MRC qui a enregistré, pour la même période, une augmentation de sa population de 33 %.

En matière de scolarisation, Saint-Sylvestre se distingue puisqu'elle fait partie des trois seules municipalités, avec Lotbinière et Saint-Antoine-de-Tilly, qui possèdent un pourcentage de citoyens universitaires d'au-delà de 20 %.

L'ÉOLIEN DANS LA MRC

Le 12 avril 2006 entrait en vigueur les modifications portées au Règlement de contrôle intérimaire numéro 127-2002 de la MRC afin d'assurer un cadre réglementaire au développement de la filière éolienne sur le territoire de la MRC.

Ces normes ont comme objectif de régir la construction, la conception, le raccordement et le démantèlement des éoliennes. Au niveau de l'implantation, les projets éoliens sont assujettis à des distances séparatrices par rapport aux périmètres d'urbanisations (2 km), aux habitations (500 m), aux routes 269 et 132 (2 km), et à 16 sites récréotouristiques (1 km) identifiés dans le tableau suivant.

Tableau 5

Identification des types de sites récréotouristiques par municipalité pour lesquels des distances séparatrices s'appliquent lors de l'implantation d'éoliennes commerciales.

Type de site récréotouristique	Identification	Municipalité	
Centres récréatifs de loisir, de sport ou de culture	1. Le Moulin du Portage	Lotbinière	
	2. Le Domaine Joly	Sainte-Croix	
Parc municipal	3. Le parc de la chute de Sainte-Agathe	Sainte-Agathe	
	4. Le domaine du Lac Sacré-Coeur	Saint-Apollinaire	
Établissements de camping	5. Le domaine de la Chute	<i>idem</i>	
	6. Camping et Pêche Sainte-Agathe	Sainte-Agathe	
	7. Le camping des Chutes	<i>idem</i>	
	8. Le camping de la Plage	<i>idem</i>	
	9. Le camping Bellevue	Sainte-Croix	
	10. Le camping Lac de Joly	Saint-Janvier-de-Joly	
	11. Le domaine Le Vagabond	<i>idem</i>	
	12. Le camping Lac Georges	Val-Alain	
	Chalets des clubs de golf	13. Le golf de Dosquet	Dosquet
		14. Le golf de Lotbinière	Saint-Gilles
15. Le golf de Val-Alain		Val-Alain	
Piste cyclable	16. Le parc linéaire régional	Saint-Agapit, Dosquet et Saint-Apollinaire	

Source : Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière (2005)

On retrouve deux grands gisements éoliens sur le territoire de la MRC, soit les rives du fleuve Saint-Laurent au nord et les collines des Appalaches au sud. En considérant la distance de deux kilomètres qui doit séparer les routes 132 (Marie-Victorin) et 269 (Chemin Craig) par rapport à une éolienne commerciale, l'espace disponible au sein du potentiel éolien est limité au sud dans les collines des Appalaches puisque les abords du fleuve se trouvent entièrement dans la zone proscrite de deux kilomètres de la route 132.

LE PROJET

Dès 2012, la MRC a été mise au courant par la municipalité que celle-ci recevait des demandes d'information de la part de promoteurs éoliens. Ce n'est qu'au début de l'année 2014 que des représentants de la MRC et de la municipalité ont participé conjointement à une présentation du projet préliminaire par le promoteur RES Canada qui a permis à celui-ci de recueillir les commentaires et préoccupations des instances municipales à cet égard. À la sortie de cette rencontre, il a été convenu que le promoteur devait élaborer une simulation visuelle afin d'assurer une bonne compréhension de l'impact visuel du projet sur le paysage. Ces simulations ont été produites en tenant compte des normes de construction et d'implantation prévalant sur le territoire de la MRC.

APPRÉCIATION DU PROJET

État de préoccupation de la population formulée à l'endroit de la MRC

Considérant que la municipalité et le promoteur ont publicisé le projet, notamment, par la tenue de deux séances d'information (2014 et 2015), aucune demande d'information, aucun commentaire ou aucune doléance ne sont parvenus à la MRC en rapport au projet évoqué. Ceci, inclus la période couverte par le début des audiences du BAPE le 6 octobre 2015 à aujourd'hui 13 novembre 2015.

Conformité du projet aux dispositions normatives de la MRC

Tout au long de l'élaboration du projet, le promoteur a démontré qu'il satisfaisait aux normes de construction et d'implantation en vertu du règlement de contrôle intérimaire numéro 127-2002. La MRC a fourni deux avis de conformité à cet effet, soit en octobre 2014 et en avril 2015.

Grandes orientations d'aménagement du territoire

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC adopté en 2005 édicte six grandes orientations en matière d'aménagement du territoire. Ces grandes orientations fixent des objectifs en matière agricole, culturelle, environnementale, touristique, économique et sociale. Malgré que cet outil de planification reste muet sur la filière éolienne, il n'en demeure pas moins que le projet à l'étude répond à la volonté de « Supporter le développement local et favoriser la création d'emplois »³. Toutefois, il sera important que le projet de parc éolien limite au strict minimum ses impacts en matière environnementale, paysagère et agricole (acéricole).

Retombées

La MRC s'attend à ce que des entrepreneurs spécialisés de la région puissent participer à la réalisation du projet. Les redevances projetées tant pour la municipalité que pour les propriétaires touchés par le projet semblent à la hauteur des attentes de ceux-ci. Enfin, les impacts économiques sur les commerces et services de la région ne peuvent qu'être positifs : camionneurs artisans, alimentation, hébergement, arpentage, notariat, mécanique en tous genres, manœuvres spécialisés ou non, prélèvement des ressources naturelles (qui inclus les redevances versées aux municipalités par les carrières et sablières), etc.

Atteinte de l'acceptabilité sociale par la confiance

La MRC a constaté les grands efforts déployés jusqu'à maintenant par les parties impliquées dans l'élaboration et l'encadrement du projet éolien, confortant la MRC dans son désir d'assister à la réalisation exemplaire d'un projet largement accepté par la population. En conséquence, la MRC fait confiance au processus d'autorisation en cours afin que le projet réponde aux principes du développement durable.

³ Objectif 6.1, Tableau 21, Livre 1 du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière

RECOMMANDATION

La MRC appuie la municipalité de Saint-Sylvestre dans sa volonté d'accueillir une partie du projet Parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Fin du document